



Plateforme téléphonique "Questions de Parents" - Familles Monoparentales

publié le 20/02/2020

Descriptif :

Pour votre information et dans le cadre de la plateforme parentalité « Questions de parents », une nouvelle communication en direction des familles monoparentales est finalisée. Vous trouverez l'affiche de présentation ci-jointe.

Pour rappel, ce dispositif initié par le CIDFF, Soelifa et l'UDAF, soutenu par la CAF de la Vienne, propose aux parents de bénéficier de manière anonyme d'une écoute bienveillante, d'échanger avec une professionnelle (psychologue, médiatrice familiale), d'accéder à des informations utiles, d'obtenir une réponse adaptée aux différentes questions posées, d'être orienté le cas échéant vers des personnes ou des lieux ressources de proximité.

Actuellement ouverte les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 13h30, la plateforme est accessible au numéro vert suivant (appel gratuit depuis une ligne fixe ou mobile) :

0800 08 22 86

 **Affiche** (PDF de 276.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.